

14.001

## Rapport de gestion 2013 du Conseil fédéral

du 19 février 2014

---

Le rapport de gestion 2013 du Conseil fédéral a été approuvé par le Conseil fédéral le 19 février 2014.

Ce rapport est publié dans la Feuille fédérale uniquement sous la forme d'un renvoi<sup>1</sup>.

Des tirés à part peuvent être commandés à l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), vente des publications fédérales, 3003 Berne.

Le rapport est par ailleurs publié sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.admin.ch/br/dokumentation/publikationen/index.html?lang=fr](http://www.admin.ch/br/dokumentation/publikationen/index.html?lang=fr)

11 mars 2014

Chancellerie fédérale

<sup>1</sup> En application de l'art. 19 de l'ordonnance du 17 novembre 2004 sur les publications officielles (RS **170.512.1**), la publication dans la Feuille fédérale du rapport de gestion du Conseil fédéral se limite à la mention du titre et au nom de l'organisme auprès duquel il peut être obtenu, conformément à l'art. 13, al. 3, de la loi du 18 juin 2004 sur les publications officielles (RS **170.512**).

